

RCS : BOURGES  
Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00548  
Numéro SIREN : 518 913 223  
Nom ou dénomination : ECCO

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2022 sous le numéro de dépôt 3284



**SARL ECCO**

2658 ROUTE D'ORLEANS

18230 SAINT DOULCHARD

## **COMPTES ANNUELS 2021**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

# **COGEP**

**COGEP SAINT DOULCHARD**

2658 ROUTE D'ORLEANS  
18230 SAINT DOULCHARD

02 48 68 83 00

## Bilan Actif

		31/12/2021		31/12/2020	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé ( I )				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 750,00	1 621,88	128,12	711,40
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	58 568,37	57 686,68	881,69	6 388,10
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 938 194,00		2 938 194,00	2 938 194,00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 300,00		4 300,00	4 300,00
	TOTAL ( II )	3 002 812,37	59 308,56	2 943 503,81	2 949 593,50
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
ACTIF CIRCULANT	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	39 413,06		39 413,06	23 605,40
	Autres créances	16 723,24		16 723,24	14,40
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	343 789,74		343 789,74	463 784,99
	Charges constatées d'avance	885,63		885,63	883,22
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL ( III )	400 811,67		400 811,67	488 288,01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
	Primes de remboursement des obligations ( V )				
	Ecarts de conversion actif ( VI )				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	3 403 624,04	59 308,56	3 344 315,48	3 437 881,51
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				4 300,00
	(3) dont créances à plus d'un an				

## Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	1 654 768,00	1 654 768,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	165 476,80	165 476,80
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	746 934,61	701 656,47
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	269 213,73	194 207,26
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 836 393,14</b>	<b>2 716 108,53</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	425 304,78	608 796,99
Emprunts et dettes financières divers (3)	2 216,40	20 710,58
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173,30	432,40
Dettes fiscales et sociales	80 039,86	91 833,01
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	188,00	
Produits constatés d'avance (1)		
<b>Total des dettes</b>	<b>507 922,34</b>	<b>721 772,98</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 344 315,48</b>	<b>3 437 881,51</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	269 213,73	194 207,26
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	278 528,48	296 468,20
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat <sup>1/2</sup>

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	433 636,22		433 636,22	454 845,91
	Montant net du chiffre d'affaires	433 636,22		433 636,22	454 845,91
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				500,00
	Autres produits				6,73
	Total des produits d'exploitation (1)			433 636,22	455 352,64
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			37 426,64	32 781,64
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 075,17	2 050,10
	Salaires et traitements			326 947,55	282 693,74
	Charges sociales du personnel			8 230,49	9 847,08
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			6 089,69	15 349,30
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					0,35
	Total des charges d'exploitation (2)			380 769,54	342 722,21
	RESULTAT D'EXPLOITATION			52 866,68	112 630,43

Compte de Résultat <sup>2/2</sup>

	31/12/2021	31/12/2020	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	52 866,68	112 630,43
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	234 240,00	117 120,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	234 240,00	117 120,00
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 894,95	2 118,17
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 894,95	2 118,17
	RESULTAT FINANCIER	232 345,05	115 001,83
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	285 211,73	227 632,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	15 998,00	33 425,00
	TOTAL DES PRODUITS	667 876,22	572 472,64
	TOTAL DES CHARGES	398 662,49	378 265,38
	RESULTAT DE L'EXERCICE	269 213,73	194 207,26

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

---

# COMPTES ANNUELS 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

## ANNEXE

**COGEP** 

---

# Règles et Méthodes Comptables

## Désignation de l'entreprise : SARL ECCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de **3 344 315** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **269 214** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2021** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

# Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 2 à 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

# Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# Règles et Méthodes Comptables

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
Développement						1 750,00
PORCELLES	1 750,00					1 750,00
ement riels	55 160,00					55 160,00
	3 408,37					3 408,37
	58 568,37					58 568,37
	2 938 194,00					2 938 194,00
	4 300,00					4 300,00
	2 942 494,00					2 942 494,00
	2 812,37					3 002 812,37

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 038,60	583,28		1 621,88
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 038,60</b>	<b>583,28</b>		<b>1 621,88</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	51 061,31	4 098,69		55 160,00
Matériel de bureau, mobilier	1 118,96	1 407,72		2 526,68
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>52 180,27</b>	<b>5 506,41</b>		<b>57 686,68</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53 218,87</b>	<b>6 089,69</b>		<b>59 308,56</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal, agencement, aménag.					
Instal. technique matériel outillage industriels					
Instal générales Agencement aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables, divers					
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>					
Frais d'acquisition de titres de participation					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>					



## Créances et Dettes

	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 300,00		4 300,00
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	39 413,06	39 413,06	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	16 686,00	16 686,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	37,24	37,24	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	885,63	885,63	
TOTAL DES CREANCES	61 321,93	57 021,93	4 300,00	

- (1) Prêts accordés en cours d'exercice  
 (1) Remboursements obtenus en cours d'exercice  
 (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	425 304,78	195 910,92	229 393,86	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	173,30	173,30		
	Personnel et comptes rattachés	5 301,42	5 301,42		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 999,87	20 999,87		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	53 373,47	53 373,47		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	365,10	365,10		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 216,40	2 216,40		
	Autres dettes	188,00	188,00		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	507 922,34	278 528,48	229 393,86		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 4 187,43  
 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 187 679,64  
 (2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 2 216,40

# Produits à recevoir

31/12/2021

Total des Produits à recevoir

# Charges à payer

		31/12/2021
Total des Charges à payer		22 367
Dettes fiscales et sociales		22 179
DETTES PROV. POUR CONGES A PAYER	1 802	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	2 000	
CHARGES SOCIALES S/ CONGES A PAYER	635	
AUTRES CHARGES A PAYER	17 742	
Autres dettes		188
DIVERS CHARGES A PAYER	188	

**ECCO**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.654.768 euros  
Siège social : 2658, route d'Orléans  
18230 SAINT DOULCHARD  
RCS BOURGES : 518 913 223



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2022**  
**AFFECTATION DU RESULTAT**  
*(Exercice clos le 31 décembre 2021)*

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les comptes annuels font apparaître un résultat bénéficiaire de 269.213,73 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes 115.833,76 € soit un dividende brut de 0,07 € par part sociale.
- Au poste autres réserves 155.034,74 €
- Total 269.213,73 €

Après affectation du résultat, les postes de réserves s'élèveront à 1.067.446,15 €.

L'assemblée prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2020	148 928,03	0,00	0,09
31/12/2019	0,00	0,00	0,00
31/12/2018	0,00	0,00	0,00

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.